JOURNÉE D'ÉTUDE LE 22 JANVIER 2016

L'ÉCONOMIE A L'ÉPREUVE DU DON ET DU BIEN COMMUN

Comment pourrait-on encore parler du don et du bien commun – et de leur inaccessibilité même – si l'un et l'autre ne gardaient un sens pour tout homme vivant dans le monde ? Il faut bien que ce sens se révèle aussi à l'agent économique pour autant que la vie en lui est ce qui le motive au plus profond de lui-même. Il faut donc penser que la circulation de l'argent ou l'exigence de justice – et chacune à sa manière – laissent encore une chance au don et au bien commun de s'éprouver au cœur de son intelligence – absorbée selon l'une ou l'autre forme de l'économie par l'équilibre du système des intérêts ou par les justes correspondances entre les besoins de chacun.

ENTRÉE LIBRE
SALLE B4.13 – SCIENCES PO LILLE
84 RUE DE TRÉVISE – 59000 LILLE

SCIENCES PO LILLE. CLERSÉ Université de Lille

ORGANISÉE PAR :

Arnaud Berthoud (CLERSE Lille 1), Annette Disselkamp (CLERSE Lille 1), Patrick Mardellat (CLERSE Sciences Po Lille), Delphine Pouchain (CLERSE Sciences Po Lille), Marlyse Pouchol (CLERSE Université de Reims)

facebook.com/sciencespolille twitter.com/scpolille

INTERVENANTS :

- **François Dermange** (Université de Genève)
« Le Deutéronome : pour une économie de la reconnaissance »
- **Stéphane Haber** (Université Paris Ouest La Défense Nanterre)
« Diverses façons de sortir de l'hybris »
- **Jean-Sébastion Hardy** (Université Catholique de Louvain)
« La dilapidation ou le refus de la dette. Psychologie morale et économie libérale »
- **Feriel Kandil** (Université Aix-Marseille)
« Justice, reconnaissance et don »

JOURNÉE D'ÉTUDE LE 22 JANVIER 2016

L'ÉCONOMIE A L'ÉPREUVE DU DON ET DU BIEN COMMUN

Don et bien commun sont contraires à l'économie et à l'intelligence qui préside aux actes économiques. Voilà ce qui semble aller de soi. D'un côté, les phénoménologes du don, avec toute leur variété – Lévinas, Derrida, Ricoeur, Michel Henry, J.L. Marion – se présentent tous en opposition aux échanges, intérêts et calculs qui constituent selon eux l'espace économique. D'un autre côté, Maussiens ou héritiers institutionnalistes de Marx ou de Polanyi adossent leur anthropologie du don et du bien commun sur la critique du caractère utilitariste des sciences économiques dominantes. A les suivre les uns et les autres, don et bien commun sont hors prise de possession ou appropriation des choses du monde que supposent au contraire toutes les opérations économiques. Il y aurait, d'un côté, l'esprit du don, le fait d'un bien commun à toute l'humanité et le fait de l'inappropriable ; et il y aurait, d'un autre côté, la pensée économique – ses mesures, ses formes de réciprocité entre intérêts privés ou collectifs, l'emprise de la dette sur la monnaie en toute distribution et reproduction des richesses et la domination d'une rationalité réfractaire à la gratuité et l'imprévisibilité de sa venue. En cela, le don et le bien commun ne semblent prendre forme qu'en-deçà ou qu'au-delà de tout ce qui constitue les bases les plus visibles et familières de la vie en société – dans une sphère propre aux religions entendues à la fois comme ce qui fait lien primaire entre humains et ce qui échappe à leur main-mise théorique et pratique. Pour le dire dans un vocabulaire kantien, don et bien commun ne relèveraient pas des principes de la raison suffisante – ni du principe de causalité qui gouverne la raison spéculative, ni du principe du devoir qui gouverne la raison pratique. Ce sont au mieux des idées de la pensée ; ce ne sont assurément pas des objets offerts à la connaissance.

Voilà ce qu'il faut précisément discuter en soumettant à l'analyse les notions diversement engagées ici. Cela concerne d'abord les notions du don, du donné et de la donation. Cela concerne aussi la notion même d'économie. Les philosophies et les anthropologies du don et du bien commun sont assez négligentes sur ce point. Elles ignorent souvent la distinction majeure issue d'Aristote et renouvelée par Marx entre économie chrématistique ou capitaliste et économie éthique. Il en résulte que la question n'est pas posée de savoir si l'antinomie entre, d'une part, don et bien commun et, d'autre part, la lutte contre la pauvreté, la rareté et le gaspillage dans la consommation des richesses est de même forme quand la coordination des actes économiques fait système et a pour mesure l'argent ou quand la coordination des actes économiques ne fait pas système et a pour mesure la justice.

Cela dit, il est vrai qu'à celui qui donne rien n'est dû et que la dette - en laquelle se ramasse une bonne partie de l'économie quelle que soit sa forme - annule immédiatement l'esprit du don. Il est vrai aussi que le bien commun – qui enveloppe toutes les formes historiques d'économies concevables à la façon dont la vie sur la terre soutient, rassemble et oriente tous les hommes – est inappropriable. Mais comment pourrait-on encore parler du don et du bien commun – et de leur inaccessibilité même – si l'un et l'autre ne gardaient un sens pour tout homme vivant dans le monde ? Il faut bien que ce sens se révèle aussi à l'agent économique pour autant que la vie en lui est ce qui le motive au plus profond de lui-même. Il faut donc penser que la circulation de l'argent ou l'exigence de justice - et chacune à sa manière - laissent encore une chance au don et au bien commun de s'éprouver au cœur de son intelligence – absorbée selon l'une ou l'autre forme de l'économie par l'équilibre du système des intérêts ou par les justes correspondances entre les besoins de chacun.

En cela, la distinction des notions et le fait de constater au plan théorique et global que don et bien commun sont contraires à l'intelligence économique ne doit pas empêcher de décrire comment l'agent qui produit, échange, partage, prête ou consomme rencontre dans un de ses actes particuliers l'événement de sens et la surprise que constituent pour lui don et bien commun.